



**PREDILIFE**  
prédire pour prévenir



COMMUNIQUE DE PRESSE 14 AVRIL 2021

## **PREDILIFE PROLONGE LA PERIODE DE SOUSCRIPTION DE SON OFFRE AU PUBLIC D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES A UN TAUX DE 7% PAR AN**

**Villejuif, France, le 14 avril 2021 à 8h30 CET – PREDILIFE** (Euronext Growth : ALPRE FR0010169920) (la « **Société** »), spécialiste des solutions innovantes de prédiction de risque de pathologies pour une médecine personnalisée, annonce la prolongation jusqu'au 26 avril 2021 de la période de souscription de son offre au public d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes lancée le 19 mars 2021 (l' « **Offre** »), la date d'inscription en compte des OCEANE au 30 avril 2021 restant inchangée.

Cette prolongation vise à donner un délai supplémentaire aux investisseurs, notamment institutionnels, dont le cycle d'investissement a été rallongé du fait des contraintes liées au confinement.

Par ailleurs, eu égard au rythme favorable des souscriptions, le montant maximal de l'Offre est porté à 4 millions d'euros, les autres caractéristiques de l'Offre demeurant identiques à celles annoncées dans le communiqué de presse de la Société du 19 mars 2021.

Le nouveau calendrier indicatif de l'Offre est le suivant :

15 mars 2021	Décision du Conseil d'administration autorisant le lancement de l'Offre
18 mars 2021	Décision du Président Directeur Général décidant le lancement de l'Offre
19 mars 2021	Ouverture de la période de souscription à l'Offre
26 avril 2021	Clôture de la période de souscription à l'Offre
30 avril 2021	Date d'inscription en compte des OCEANE
30 juillet 2021	Fin de la période d'incessibilité des OCEANE

30 avril 2024	Date d'échéance des OCEANE
---------------	----------------------------

Compte tenu de la modification du montant maximal de l'Offre, l'incidence de l'émission des OCEANE serait la suivante :

- Impact de l'émission sur les capitaux propres par action (sur la base des capitaux propres au 31 décembre 2020, soit 5.103.928 euros, et du nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2020, soit 3.492.137 actions) :

	Quote-part des capitaux propres au 31 décembre 2020 <sup>(1)</sup>	
	Base non diluée	Base diluée
Avant émission	1,46 €	1,45 €
Après émission des 490.017 actions nouvelles résultant de la conversion des OCEANE à la Date d'Echéance	1,28 €	1,27 €

(1) *Calculs théoriques réalisés sur la base de la conversion des OCEANE à un Prix de Conversion égal à 10 euros. Il est précisé qu'en cas de remboursement en actions nouvelles à la Date d'Echéance, le Prix de Conversion applicable pourrait être inférieur à 10 euros (tel que prévu dans les modalités des OCEANE annexées au communiqué de presse de la Société du 19 mars 2021, section « Remboursement à la Date d'Echéance »).*

- Impact de l'émission sur l'investissement d'un actionnaire détenant actuellement 1% du capital de la Société (sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société au 14 avril 2021, soit 3.492.137 actions) :

	Participation de l'actionnaire <sup>(1)</sup>	
	Base non diluée	Base diluée
Avant émission	1,00%	0,993 %
Après émission des 490.017 actions nouvelles résultant de la conversion des OCEANE à la Date d'Echéance	0,877 %	0,872 %

(1) *Calculs théoriques réalisés sur la base de la conversion des OCEANE à un Prix de Conversion égal à 10 euros. Il est précisé qu'en cas de remboursement en actions nouvelles à la Date d'Echéance, le Prix de Conversion applicable pourrait être inférieur à 10 euros (tel que prévu dans les modalités des OCEANE annexées au communiqué de presse de la Société du 19 mars 2021, section « Remboursement à la Date d'Echéance »).*

## Avertissement

L'Offre ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) n° 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Aucun contrat, engagement ou décision d'investissement ne peut se fonder ou s'appuyer sur le présent communiqué.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières de la Société ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières de la Société seront offertes ou vendues uniquement en dehors des Etats-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique. Le présent communiqué ne peut être distribué ou diffusé par un intermédiaire ou tout autre personne aux États-Unis d'Amérique.

Au Royaume-Uni, le présent communiqué est destiné uniquement aux (i) professionnels en matière d'investissement au sens de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Ordonnance ») ou (ii) aux personnes répondant à la définition de l'Article 49(2) (a) à (d) de l'Ordonnance (sociétés à capitaux propres élevés, associations non immatriculées, etc.) ou (iii) aux personnes pour lesquelles une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou la cession de valeurs mobilières peut être légalement communiquée (toutes ces personnes étant dénommées ensemble les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué (y compris toute copie qui pourrait en être faite) ne doit pas être diffusé, transmis ou introduit aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon, ni être distribué ou redistribué à un résident de ces pays. La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation et de restrictions spécifiques. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent prendre connaissance de cette réglementation et de ces restrictions et les respecter. Le non-respect de cette réglementation et de ces restrictions peut constituer une violation des réglementations applicables en matière de titres financiers.

## Contacts

Relations Investisseurs  
PREDILIFE  
Stéphane Ragusa  
Président Directeur Général  
Pierre Verdet  
Directeur Général Délégué  
[investisseurs@predilife.com](mailto:investisseurs@predilife.com)

Relations Presse  
CAPVALUE  
01 80 81 50 00  
[info@capvalue.fr](mailto:info@capvalue.fr)

## A propos de PREDILIFE

PREDILIFE est une société pionnière dans la conception et le développement de tests de prédiction, pouvant permettre à chaque personne de définir son profil de risque quant à la survenance de maladies graves. Elle utilise des méthodes d'intelligence artificielle appliquées à des données médicales cliniques, génétiques, imagerie... PREDILIFE commercialise en Europe Mammorisk®, un test de prédiction de risque de cancer du sein. La Société étend aujourd'hui son offre de prédiction aux cancers les plus fréquents : prostate, côlon, poumon et aux maladies cardiovasculaires.

Pour en savoir plus : <http://www.predilife.com>